

Objet : Avis de coupure d'eau et avis d'ébullition préventif**Projet : Assainissement des eaux usées – L'Anse-Saint-Jean**

Madame, Monsieur,

Action Progex inc., entrepreneur général du projet, en collaboration avec **la municipalité de L'Anse-Saint-Jean**, tenons à vous aviser qu'il y aura une interruption complète du réseau d'aqueduc dans votre secteur **le lundi 3 octobre et le mardi 11 octobre 2022**. Les coupures débuteront vers 8h00 et s'étireront possiblement jusqu'en fin de journée.

Voici quelques points importants à considérer :

1. Un avis d'ébullition préventif est mis en place (voir procédure au verso)
2. Les informations et mises à jour de la situation seront publiés via le site web de la municipalité au www.municipal.lanse-saint-jean.ca
3. Nous vous suggérons d'accumuler des réserves d'eau la veille pour votre consommation et l'utilisation des toilettes.

Comme le présent avis papier sera le seul que vous recevrez, nous vous invitons à consulter le site web de la municipalité pour toutes questions ou problématiques ou à communiquer directement avec eux au 418-272-2633 poste 3221

Espérant le tout conforme et étant conscient des impacts, sachez que nous limiterons ceux-ci au minimum pendant les travaux.

Veuillez également agréer nos salutations les plus cordiales.

Steve Goupil, ing
Action Progex Inc

IMPORTANT***Avis d'ébullition préventif***

Cet avis sera en vigueur à partir du 03 octobre jusqu'à une date indéterminée
La date de fin de l'avis d'ébullition sera publié via le www.municipal.lanse-saint-jean.ca

De l'eau préalablement bouillie pendant au moins 1 minute ou de l'eau embouteillée devra être utilisée pour les usages suivants, et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire :

- Boire et préparer des breuvages
- Préparer les biberons et les aliments pour bébé
- Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc...)
- Apprêter des aliments qui ne requiert pas de cuisson prolongée (soupe en conserve, desserts, etc.)
- Fabriquer des glaçons
- Se brosser les dents et se rincer la bouche

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet non bouillie pour :

- Laver la vaisselle à l'eau chaude en vous s'assurant de bien l'assécher
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

Si vous éprouvez des problèmes durant cette période, vous pouvez communiquer au numéro suivant :

- Municipalité de l'Anse-St-Jean : 418-272-2633 poste 3221

Nous vous remercions de votre collaboration.